



**MUNICIPALITÉ
DE WENTWORTH-NORD**

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT N° 2017-497-4 ET N° 2025-625

Aux personnes intéressées par les projets de règlement n° 2017-497-4 et n° 2025-625

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 19 février 2025, le Conseil municipal a adopté les projets de règlement suivants :

- **Projet de règlement n° 2017-497-4** modifiant le règlement de lotissement n° 2017-497 visant à modifier ou ajouter certaines dispositions relatives aux lots, à la cession pour un accès public à un lac ou un cours d'eau et à la modification d'une voie de circulation dérogoire protégé par droits acquis ;
- **Projet de règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme n° 2025-625 ;**

Une assemblée publique d'information et de consultation aura lieu le **11 mars 2025, à 18h30**, au centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. Cette assemblée a pour objet d'informer et d'entendre la population sur les modifications proposées au Règlement de lotissement n° 2017-497 et le nouveau règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme n° 2025-625, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1).

Les citoyens qui désirent assister à cette assemblée publique d'information et de consultation pourront également y assister par visioconférence au lien suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/83691237194?pwd=7WWWHH7E6QOPP6FSKhomyTLDEsgx8F.1>

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un conseiller désigné expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de l'Hôtel de Ville, au 3488, route Principale à Wentworth-Nord aux heures régulières d'ouverture et sur le site web de la Municipalité.

Ces deux projets de règlement concernent l'ensemble du territoire de la municipalité et ne contiennent pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Wentworth-Nord, ce 26^e jour du mois de février 2025.

Ron Kelley

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord et que j'ai affiché trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8:30 et 17:00, ce 26^e jour du mois de février 2025.

Ron Kelley

Directeur général et greffier-trésorier